



PEAU DE COU DE PINTADE SENEAL

RAPPORT D'ANALYSE

N° 4639 - [1000198-1000202]

BACTÉRIOLOGIE ALIMENTAIRE

ABATTOIR CANFLAIS

M. SENEAL

CANFLAIS

14240 CAHAGNES

COLOMBELLES, le 06 mars 2022

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE LABORATOIRE :

Prélevé par : Vos soins

Le : 01/03/22

Collecté par : Sarah LEFEBVRE

Le : 01/03/22

Réception laboratoire le : 01/03/22

à : 0.9°C (Frais)

Analysé le : 02 mars 2022

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CLIENT :

PEAU DE COU DE PINTADE SENEAL

1000198	1000199	1000200	1000201	1000202
N° lot : 09	N° lot : 09	N° lot : 09	N° lot : 09	N° lot : 09
Date abattage : 28/02/22	Date abattage : 28/02/22	Date abattage : 28/02/22	Date abattage : 28/02/22	Date abattage : 28/02/22
DLC Produit : 07/03/22	DLC Produit : 07/03/22	DLC Produit : 07/03/22	DLC Produit : 07/03/22	DLC Produit : 07/03/22
Nom éleveur : BERNOU	Nom éleveur : BERNOU	Nom éleveur : BERNOU	Nom éleveur : BERNOU	Nom éleveur : BERNOU
Département : 61570 MONTMERREI	Département : 61570 MONTMERREI	Département : 61570 MONTMERREI	Département : 61570 MONTMERREI	Département : 61570 MONTMERREI

• RÉSULTATS :

Cahier des charges : CANFLAIS1 / Peaux de cou

Paramètres	Méthodes	Résultats					Critères <small>non couverts par l'accréditation</small>
		1000198	1000199	1000200	1000201	1000202	
Salmonelle (mobile) /25g	BKR 23/04-12/07 *	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté

• DÉCLARATION DE CONFORMITÉ * :

5 échantillons sont de qualité satisfaisante sur les 5 échantillons analysés du même lot. Par conséquent, ce lot est conforme selon le plan à 2 classes.

Gérald FOUQU

Responsable Technique

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, l'échantillonnage n'est pas de la responsabilité du Laboratoire.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des informations données par le client et de leurs éventuels impacts sur les essais.

*La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et reperés par le symbole *. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.*

L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité.

ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.

La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.

Ne'et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218 . Ne : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL*

N': Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218

